CONTRAT DE LOCATION 2019

A retourner à **Mer-Sable-Soleil-chemin du Mouret-Leucate Plage-11370 Leucate**

accompagné de 25% de la somme totale (minimum le montant d'une nuit pour les séjours de moins de 4 nuits)

représentant l'acompte pour la location ci-dessous .

Réservation possible à partir du 1 Octobre

Nom : ... Prénom : ...

Adresse : ...

Code Postal : ... Ville : ... Pays : ...

Tél : ... Mobile : ... Email : ...

Location à la semaine du samedi 15 H au samedi 9 H

Type de location choisie :

Nombre mobil-homes :

O'phéa 34m² 3ch : ..... **O'phéa PMR** 31m² 2ch : .....

O'phéa 27m² 2ch : ..... **O'phéa** 31m² 2ch : .....

Nombre de personnes occupant la location : .....

Nom : ... Prénom : ... né(e) le : ...../...../.....

Nom : ... Prénom : ... né(e) le : ...../...../.....

Nom : ... Prénom : ... né(e) le : ...../...../.....

Nom : ... Prénom : ... né(e) le : ...../...../.....

Nom : ... Prénom : ... né(e) le : ...../...../.....

Nom : ... Prénom : ... né(e) le : ...../...../.....

La réservation est nominative et doit obligatoirement comporter tous les noms, prénoms et dates de naissance des occupants.

Charges non comprises : taxe de séjour 0,50 €* / par jour et par pers du 1 avril au 31 octobre. (*Taxe de séjour en vigueur en 2019 pouvant être modifiée par l'administration compétente).

Prix de la location choisie :

sem. ou nuitée du : ..... au ..... Prix : .....

sem. ou nuitée du : ..... au ..... Prix : .....

sem. ou nuitée du : ..... au ..... Prix : .....

sem. ou nuitée du : ..... au ..... Prix : .....

pers. suppl. 28 € /sem : ..... Prix : .....

(les enfants de plus de 2 ans comptent pour une personne).

Promotions diverses (-5%, -10%,) : .....

animaux 4€ /j. : .... Nbre. de Jours : ..... Prix : .....

Le solde est payable à l'arrivée TOTAL : .....

Assurance annulation (facultatif)

par règlement séparé à l'ordre de "PM Conseil Assurances"

Envoi du dossier sur demande 3% du prix total : .....

(1) Rayer les mentions inutiles

ACOMPTE : Ci-joint la somme de : ..... par chèque à l'ordre de Mer Sable Soleil, mandat, carte bancaire, chèques-vacances (1)

représentant 25% de la somme totale .
(minimum le montant d'une nuit pour les séjours de moins de 5 nuits)

Par carte : Nom et Prénom du titulaire : .....

Numéros carte bancaire : N° ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋ ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋ ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋ ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋ Cryptogramme ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋ (3 derniers chiffres au dos de votre CB)

date d'expiration ⌊_⌋⌊_⌋ mois ⌊_⌋⌊_⌋ année

Par Chèque à l'ordre de "Mer Sable Soleil"

Possibilité de régler votre solde par mensualités, avant votre arrivée

Date et signature obligatoires :

⌊_⌋⌊_⌋ ⌊_⌋⌊_⌋ ⌊_⌋⌊_⌋

Par le simple fait de réserver, je confirme avoir lu, compris et accepté les conditions générales de vente

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CONTRAT DE RESERVATION L'inscription à l'un de nos séjours implique obligatoirement l'acceptation de ces conditions générales de vente par les deux parties contractantes. ENGAGEMENT DE L'EXPLOITANT La souscription du contrat de location engage le camping MER-SABLE-SOLEIL à fournir la prestation proposée suivant le type de séjour choisi en fonction des disponibilités et après confirmation écrite de notre part. ENGAGEMENT DU CAMPEUR Le campeur s'engage expressément à ne jouir de l'hébergement loué qu'à titre de résidence de loisir. REGLEMENT DU SEJOUR Toute demande de réservation ferme de votre part doit être formulée par l'intermédiaire de notre site internet ou par écrit accompagnée de la signature du contrat de location ainsi que d'un règlement d'acompte correspondant à 25% du montant total de la location choisie (minimum le montant de la première nuit si le séjour est inférieur à 5 nuits), à défaut la réservation ne sera pas prise en compte. A la date de notre confirmation écrite de la réservation, que nous vous adresserons sous quinzaine, votre engagement devient ferme et définitif. Il vous incombe de faire toute diligence auprès du camping si dans les 15 jours de votre envoi vous n'avez pas reçu de confirmation écrite. Aucune réservation pourra être prise en compte en cas d'envoi incomplet de votre part. Le solde du séjour sera payable à l'arrivée. Aucune réduction ne sera accordée pour arrivée tardive ou départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur la présente réservation. Dans le cas d'indisponibilité d'hébergement pour la période réservée nous empêchant de confirmer votre réservation, la totalité des sommes versées vous sera remboursée intégralement. Les préférences formulées lors de la réservation seront satisfaites dans la mesure des disponibilités, sans engager la responsabilité de l'établissement. ARRIVEE-DEPART La réception vous accueillera le samedi dans le créneau horaire de 15h à 20h. Si un retard survenait, prière de nous en avertir : la non-présentation le jour prévu de votre arrivée étant considérée comme une annulation du contrat avec remise en location dès le lendemain 8h. Le samedi les locations doivent être libérées au plus tard à 9h (10h les autres jours). Si votre départ s'effectue en dehors des heures d'ouverture du bureau, la caution vous sera renvoyée après état des lieux de notre part (pour les cautions en espèces, les frais bancaires ou de mandat vous seront retenus). ANNULATION Votre engagement est ferme et définitif dès l'envoi de notre part de notre confirmation écrite. Toutefois, pour toute annulation parvenue au camping par lettre recommandée (ou email) 30 jours au moins avant le jour d'arrivée, le solde du séjour ne vous sera pas demandé, les acomptes versés nous resterons acquis. Si l'annulation ne nous est pas parvenue 30 jours avant votre arrivée, le règlement de la première semaine de votre séjour vous sera demandé (la totalité du séjour si celui-ci est inférieur à une semaine) déduction faite de votre acompte. Si l'annulation ne nous est pas parvenue 15 jours avant votre arrivée, le solde de la totalité de votre séjour vous sera demandé. Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation au prix de 3% du prix total. Vous pouvez consulter l'extrait des garanties directement sur le site internet du camping. Envoi du dossier sur demande. En cas d'annulation de notre part intervenant postérieurement à notre confirmation de séjour et antérieurement à votre jour d'arrivée, nous vous rembourserons intégralement et sans délai les sommes que vous aurez versées. DEPOT DE GARANTIE / ETAT DES LIEUX Pour les hébergements locatifs, un dépôt de garantie de 200 € par installation vous est demandé à votre arrivée. Etablissement d'un état des lieux par le locataire et de l'inventaire, ainsi que le signalement éventuel de dégradations en remplissant le formulaire fourni à votre arrivée, à retourner à la réception au plus tard le jour même de votre arrivée pour les séjours de moins de 5 nuits et au plus tard le lendemain de votre arrivée (avant midi) pour les séjours de 5 nuits et plus. Cette somme vous est restituée en fin de séjour, après inventaire et état des lieux effectués le jour du départ et constatation de la conformité de ces derniers avec l'état primitif des lieux, déduction faite, éventuellement, du coût du matériel manquant ou dégradé ou d'un forfait de 50 € pour frais de ménage. En cas d'états des lieux et (ou) inventaire non rendus à la réception à votre arrivée, toute dégradation ou matériel manquant sera déduit de votre caution sans que vous puissiez contester votre responsabilité. Le nettoyage de votre installation doit être effectué par vos soins. Vous avez la possibilité de souscrire un forfait ménage à 50 euros. ASSURANCE Le locataire sera tenu de s'assurer contre les risques de vols, d'incendie et dégâts des eaux, tant pour ses risques locatifs, le mobilier que le recours des voisins. Toutes les personnes séjournant sur le camping doivent être couvertes par une assurance responsabilité civile. Le locataire bénéficie de la garantie de responsabilité civile du camping pour tous les dommages corporels ou matériels dont le camping aurait été reconnu responsable à leur égard, exclusion faite des dommages provoqués par des forces extérieures telles que, mais sans s'y limiter, tempêtes, orages, tornades… CHARGES ET CONDITIONS PARTICULIÈRES AUX LOCATIONS D'HEBERGEMENTS Le client s'engage dès à présent à ce que l'utilisation des lieux loués soit conforme au règlement intérieur de l'établissement, à ses notes de services, ainsi qu'aux dispositions légales et réglementaires régissant l'activité de l'hôtellerie de plein air et ses activités commerciales, ainsi que les réglementations en matière d'urbanisme. Il prendra les lieux dans leur état au jour de l'entrée en jouissance. Le client s'engage à maintenir les lieux et installations en bon état, et à ne pas apporter de modification de structure. Le client ne pourra en aucun cas céder ou rétrocéder la réservation qui lui a été accordée et qui lui est personnelle, sans l'accord écrit et préalable de l'exploitant. VISITEURS Le campeur est tenu d'informer sans délai l'exploitant de la visite de toutes personnes étrangères au camping, lesquelles devront faire l'objet d'une inscription sur le registre des entrées et des sorties. Passé le délai d'une journée de visite, une redevance sera due selon les tarifs en vigueur. ANIMAUX DOMESTIQUES Les animaux (chien et chat uniquement) sont acceptés pour un prix de 4 € par jour. La présentation du carnet de vaccination sera obligatoire. Ils devront être tenus en laisse et ne pas rester seuls dans votre location. Les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas admis. REGLEMENT INTERIEUR Le client s'engage à le respecter ainsi que le faire respecter par les personnes occupant l'hébergement. La Direction mettra un terme immédiat au séjour, sans indemnité ni compensation, en cas de non respect du règlement intérieur ou d'infraction aux règles de bon voisinage, d'incivilité ou tout autre fait de nature à porter atteinte à l'harmonie au sein du camping.

RECLAMATIONS Toute réclamation éventuelle faisant suite à votre séjour devra être formulée par écrit et envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception dans le mois suivant votre séjour à l'adresse suivante : MER-SABLE-SOLEIL-chemin du Mouret-Leucate plage-11370 LEUCATE ou par voie électronique à info@mer-sable-soleil.com . Vous pouvez également faire part de votre réclamation directement à l'accueil. Toute réclamation sera consignée dans notre registre des réclamations pour suivi et traitement. RESILIATION La violation de l'une des quelconques dispositions du présent contrat par l'une ou l'autre des parties entraînera sa résiliation de plein droit après une simple mise en demeure restée infructueuse, sans qu'il soit besoin de remplir aucune formalité judiciaire et sans préjudice de tous dommages et intérêts. LITIGES Conformément à l'article L.612-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons, par voie électronique : https://app.medicys.fr ou par voie postale : MEDICYS – 73 boulevard de Clichy – 75009 PARIS. GESTION DES DONNEES PERSONNELLES Mer Sable Soleil s'engage à respecter les dispositions du règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel. Vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet www.mer-sable-soleil.fr rubrique « téléchargements » : charte de confidentialité.

N° SIRET : 377 704 713 000 17 / Intra communautaire : FR18 377 704 713 / APE : 5530Z / Classement N° C11-046690-002 du 22 Août 2016 au 22 Août 2021. 49 emplacements tourismes dont 49 grands confort caravanes. Classement 3 étoiles.